

AUVERS MAG'

N°19 JANVIER 2021



Une excellente année 2021



SOMMAIRE

Le Mot du Maire p.3

Noël intergénérationnel et solidaire p.8

L'esprit de fête en ville p.10

Zoom sur les grands projets p.12

Les grands travaux p.18

Scolaire p.20

Jeunesse p.23

Environnement p.24

Mobilités douces p.25

Cadre de vie p.26

Médiathèque p.28

Vie municipale p.30

Tribune libre p.31

LE MOT DU MAIRE



**Chères Auversoises,
Chers Auversois,**

Je suis heureuse de dresser avec vous le bilan d'une année riche, mais aussi tourmentée, et d'entrevoir les grands projets que nous mènerons ensemble en 2021.

Mes premières pensées s'adressent naturellement aux familles douloureusement touchées par la pandémie mondiale que nous vivons depuis un an ainsi qu'à celles qui ont été victimes des terrifiants et cruels attentats.

Je souhaite également envoyer un message d'espoir à toutes les personnes en situation précaire, à celles qui souffrent de maladie, d'un handicap ou de solitude.

C'est grâce à l'importante mobilisation des élus locaux, des agents, des professionnels de la santé, des forces de l'ordre, des sapeurs-pompiers, des représentants des cultes, du corps enseignant, des bénévoles et de vous toutes et tous que notre ville affronte cette crise sanitaire dans les meilleures conditions.

J'associe à ces remerciements pour leur dévouement l'ensemble des représentants des services publics de l'État, du Département et de la Région, ainsi que les représentants de la société civile, de nos commerces et de nos associations, qui œuvrent quotidiennement sur notre territoire.

Cette crise nous rappelle l'importance et l'urgence de réinventer la transformation de nos organisations, qui devra s'opérer de façon profonde sur l'ensemble de nos valeurs et nos libertés.

Plus que jamais, la solidarité demeure une valeur essentielle que je partage notamment à l'égard des personnes les plus fragiles et les plus vulnérables. Cette crise a incontestablement aggravé la pauvreté, l'isolement, la précarité, le chômage ; la municipalité continuera d'agir pour accompagner celles et ceux qui se trouvent dans le besoin.

Les agents du Centre Communal d'Action Sociale sont quotidiennement présents pour apporter aide et soutien. Chaque année, en partenariat avec le Secours Populaire, nous organisons un Noël Solidaire.

Cette année, 387 boîtes de Noël ont été réalisées par des Auversoises; toutes ont été distribuées par les élus municipaux et bénévoles pour offrir un petit cadeau et un peu d'amour.

Nous avons la chance d'avoir un Club des Aînés très actif. **À Noël, plus de 220 colis gourmands ont été distribués aux seniors par les bénévoles. Merci à tous pour ces actions de cœur.**

Depuis la rentrée, je me suis rendue très régulièrement dans les écoles pour encourager nos enfants, leur distribuer des masques et les féliciter. Je suis extrêmement fière de la façon dont ils ont géré cette crise sanitaire, dans le plus grand respect et sérieux. Mes félicitations à tous.

Notre ville historique et culturelle est unique, classée Site Patrimonial Remarquable depuis 2016, elle rejoint les villes, villages et quartiers les plus admirables du pays.

Seule commune d'Ile-de-France, à l'exception de Paris, à réunir 9 lieux classés « Monument Historique » dont trois labellisés Maisons des Illustres et un Musée de France (candidature UNESCO « Chemin des peintres » en cours) :

- L'Église Notre-Dame de l'Assomption
- Le château de Léry
- Villa Castel Val
- Ancienne porte de la ferme Montmaur
- Porte crénelée du XVII^{ème} siècle
- Chapelle Saint Nicolas du Valhermeil (vestiges)
- La chambre de Vincent Van Gogh à l'auberge Ravoux
- La Maison-Atelier Charles-François Daubigny (labellisée Maison des Illustres en 2015)
- La Maison du docteur Gachet (labellisée Maison des Illustres en 2018)
- La Maison-Atelier Emilio Boggio (labellisée Maison des Illustres en 2018)

Cette année, la municipalité a obtenu deux labels :

- L'appellation "**Musée de France**" pour le **Musée Daubigny**, attribuée par le Ministère de la Culture (10 décembre 2020)
- **La labellisation Bateau d'intérêt Patrimonial pour " Le Botin" (15 octobre 2020)**

Une ville dynamique et entreprenante, c'est aussi une ville capable de soutenir une vie associative aussi diversifiée qu'active. Si le soutien aux associations se traduit par une politique d'investissement forte au niveau de nos infrastructures, il se manifeste également par des aides à leur fonctionnement.

Equilibre, dosage, juste proportion.

Chaque décision entraîne des conséquences qu'il s'agit de peser. Il m'appartient de procéder à ces arbitrages avec toujours à l'esprit le souci d'être pertinente et impartiale dans le choix des priorités.

Je me réjouis des travaux que nous avons engagés en 2020 et dont plusieurs sont déjà achevés :

- Mise en peinture des wagons de la Caverne aux livres (propriété de la ville) et aménagement des abords
- Requalification du Parc Van Gogh et pavage des deux allées
- Réfection du mur du parvis de l'Église
- Restauration du mur d'enceinte du Cimetière et de l'entrée principale (en cours)
- Restructuration de la rue Carnot
- Réfection des deux grands couloirs de l'école de Vavasseur
- Rénovation du mobilier extérieur de la maternelle des Aulnaies (chantier citoyen)
- Extension du service scolaire

Un programme de modernisation et performance énergétique de l'éclairage public est en cours :

- 2021 : Renouvellement de l'ensemble de l'éclairage public, passage systématique en LED (économie d'environ 65 % de notre consommation d'électricité)
- 2022 : Renouvellement de l'ensemble de l'éclairage des gymnases et du parc des sports en LED

Pour ce projet, nous avons bénéficié d'une **subvention de l'État de 340 000€ et de 165 000€ de la Région Ile-de-France (bonus de 15 000€ grâce à vos votes pour le budget participatif de la Région).**

D'autres plans de rénovation énergétique se poursuivront cette année : **Changement des fenêtres de la Mairie, des écoles de Chaponval et des Aulnaies (travaux : 380 000 € TTC Subvention de l'État accordée : 248 000 €).**

Face à la crise sanitaire, nous espérons profiter du plan de relance historique du gouvernement de 100 milliards d'euros pour redresser durablement l'économie française et créer de nouveaux emplois.

Deux grands projets pourraient être subventionnés à 100% :

- Extension et réaménagement de la Maison de l'Ile (prévisionnel 2 003 841 € HT)
- Réhabilitation du Musée Daubigny et de ses abords (prévisionnel 3 264 165 € HT)

Des demandes de subventions sont également engagées pour financer des études afin de poursuivre la rénovation de l'Église et celle de la Chapelle Saint Nicolas classées Monuments Historiques.

Pour réaliser ces travaux de rénovation, nous ferons appel au mécénat par le fonds de dotation « Auvers Mécénat ».

Ce même élan portera sur le respect des équilibres qui garantissent une vie harmonieuse dans notre ville; la réfection de nos voies de circulation, des mobilités douces et notre sécurité en font partie.

Un schéma directeur des pistes cyclables (plan vélo) sera lancé courant janvier.

Programme des réfections de voiries 2021 :

- Rue Daubigny (premier tronçon en cours)
- Rue de Paris
- Chemin de Bellerive (en lien avec les travaux du SIAVOS)
- Rue Van Gogh (second tronçon)

Nous sommes aussi les garants d'un environnement et d'un cadre de vie dont la préservation continuera d'être un pilier de notre politique. Cet objectif se traduit quotidiennement dans nos orientations en matière d'urbanisme, dans l'impérieuse nécessité de maintenir la propreté de nos rues, de nos espaces verts et de notre fleurissement.

Cet objectif se manifestera aussi par notre partenariat avec le Syndicat Mixte des Berges de l'Oise et du Département, dans le cadre des travaux de l'embarcadère et de l'aménagement des abords de la Maison de l'Ile.

2021 verra donc la concrétisation de nos projets, mais sera aussi une année au cours de laquelle notre détermination devra être sans faille, tant les défis à relever sont nombreux.

Si je suis confiante dans notre succès, c'est parce que je connais les valeurs de mon équipe, de nos agents et notre capacité à réussir tous ensemble.

Soyez assurés de pouvoir compter sur notre dynamisme, notre volonté et notre proximité pour faire de 2021 l'année de nos succès partagés.

Au nom de l'ensemble du Conseil municipal, je vous présente tous mes vœux de santé, de bonheur, de réussite, de satisfaction professionnelle et familiale pour cette nouvelle année.

**Isabelle Mézières
Maire d'Auvers-sur-Oise
Présidente de la Communauté de
Communes Sausseron-Impressionnistes**





NOËL INTERGÉNÉRATIONNEL ET SOLIDAIRE

DISTRIBUTION DES BOÎTES DE NOËL

Une belle initiative des élus; pour la première fois cette année, 387 boîtes de Noël ont été réalisées par des Auversois et des élèves de l'école de Chaponval et de Butry-sur-Oise. Toutes ont été distribuées par les élus municipaux et bénévoles pour vous offrir un petit cadeau et un peu d'amour. **Merci à tous pour votre participation .**



NOËL SOLIDAIRE

L'équipe du Secours Populaire et celle du Centre Communal d'Action Sociale de la ville ont distribué une centaine de cadeaux et boîtes de Noël aux familles auversoises.



CLUB DES AÎNÉS

Les bénévoles du club des aînés ont distribué 220 colis gourmands aux seniors membres .



VISITE DU PÈRE NOËL DANS LES ÉCOLES

Chaque année, Madame le Maire se fait une joie d'accompagner le Père Noël pour la distribution de gourmandises en chocolat à tous les enfants dans les écoles. Un moment magique et intense !



L'ESPRIT DE FÊTE EN VILLE

RÉSULTAT DU CONCOURS DES ILLUMINATIONS DE NOËL

La Municipalité et l'association Auvers Animations ont souhaité organiser un concours d'illuminations de Noël ouvert aux particuliers.

Succès ! Plus d'une vingtaine d'Auversois ont répondu présents à ce concours et se sont surpassés !

Le jury d'Auvers Animations est passé chez tous les concurrents; il a été très difficile de les départager. Des bons d'achat d'une valeur de 40€ (commerces d'Auvers) ont été offerts aux gagnants.

Merci à tous les participants.



M. RABIER
11 rue Marceau



Mme RIGNEAU
13 rue des Carrières Notre Dame



M. THEVENIN
52 rue Paul Cézanne



M. BOUVARD
1 rue Rajon



Mme RABOUILLE
42 rue des Gords



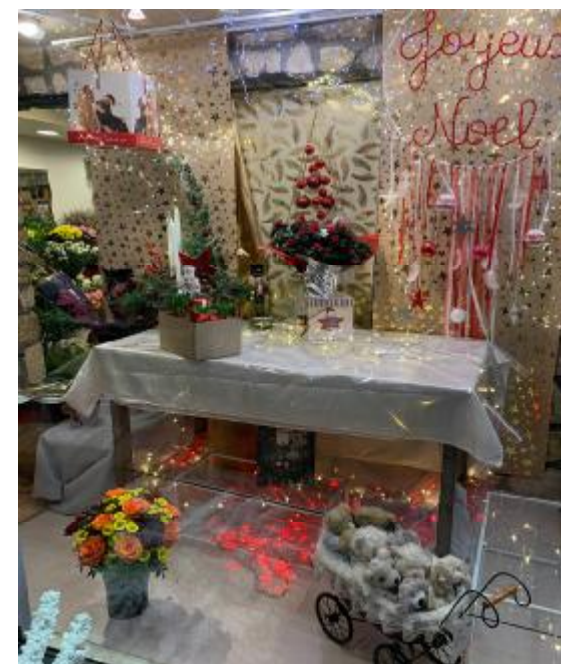
M. GUILLOUX
17 rue E.Lefebvre

RÉSULTAT DU CONCOURS DES VITRINES DE NOËL EN FÊTE

Félicitations aux trois gagnants du concours 2020.

- La boucherie d'Auvers
- Les Coquelicots Sucrés
- Auvers Fleurs

Un chèque de 100 € a été remis à chaque gagnant. Merci à tous les commerçants pour leur participation.



SOUTENONS NOS COMMERCES

La crise sanitaire impacte fortement l'économie. Plus que jamais, consommer local est devenu une priorité. Les restaurants d'Auvers vous proposent un service de vente à emporter :

Le Relais des Peintres

tèl : 01 30 36 70 74

Lundi au vendredi, midi et soir

La Ménara

tèl : 01 34 48 02 11

Vendredi et samedi toute la journée

Dimanche midi

L'Atelier Gourmand

tèl : 01 75 81 24 02

Mercredi au dimanche, midi et soir

Elite Pizza

tèl : 01 30 36 10 00

Mardi au dimanche, le soir

Le Café de la Paix

tèl : 01 30 36 73 23

Lundi au dimanche, midi et soir

Sous le Porche

tèl : 01 30 37 77 19

Mardi au jeudi, le midi

Vendredi et samedi, midi et soir

Dimanche midi

Le Palais d'Auvers

tèl : 01 30 36 17 99

Mardi au dimanche, midi et soir

Le Handi

tèl : 01 30 39 26 08

Mercredi au lundi, midi et soir

La Swanaléa

tèl : 01 34 48 03 88

Mardi au samedi, midi et soir

La Halte de Chaponval

tèl : 01 30 36 12 72

Mardi au dimanche, midi et soir

L'Auversnack

tèl : 06 18 77 43 68

Lundi au dimanche, le midi

La Roux Lette à Pizza

tèl : 09 86 51 97 89

Mardi au Dimanche, le soir

ZOOM SUR LES GRANDS PROJETS

RÉAMÉNAGEMENT DE LA RUE DE PARIS

Le projet réorganise la montée par la rue de Paris et l'entrée EST de l'Église, autour de cinq pièces urbaines :

1. La placette de la rue de Paris, entre la statue de Daubigny et le mur de la terrasse de l'Église, prolongée jusqu'à l'escalier du XVII^{ème} siècle de la rue Daubigny.
2. L'îlot de repos dans la montée, à l'embranchement de la rue du Montcel
3. L'entrée EST de l'Église
4. Un espace aménagé pour le repos ou pour l'usage en « atelier de peinture en plein-air »
5. L'espace d'accès au chemin rural, dernier lieu minéral avant les champs cultivés du plateau

Les espaces seront tous réalisés en matériaux naturels et cohérents, dans la continuité du travail mené depuis 2014 par la municipalité.

Ces dispositifs emprunteront le langage et les matériaux du premier d'entre-eux, le seul déjà existant : la statue de Charles-François Daubigny, avec son piédestal en pierre et la figure du peintre en métal (bronze, dans ce cas).

L'espace d'accès à l'Église sera complété d'un nouveau support - un bloc de pierre et une tige en métal - pour le tableau L'Église d'Auvers-sur-Oise de Van Gogh (impression sur tôle du tableau de 1890).

La séquence de terrasses en pavés et bordures de grès invitera les promeneurs et les peintres à la contemplation de l'Église.

Enfin, l'accès à l'ancien chemin rural est marqué par une pierre posée à la verticale, borne discrète faisant office de signalisation pour le public.

Chacun des espaces est agrémenté d'un élément végétal, une jardinière existante, à aménager ou à élargir, dont la végétalisation sera assurée par les habitants de la ville, notamment Colette Brunelière, habitante du quartier et artiste-peintre et paysagiste.

L'enfouissement des câbles électriques sera complété par une valorisation de l'éclairage public.



- En bleu : parties en projet
- ① Zone à paver - pavés
Pavés anciens en grès / pavés en grès teinte calcaire.
- ② Dépose en conservation et repose de pavés existants
Jardinière côté église à conserver, bordure à poser.
- ③ Marches en bordure de grès
20 H x 30 P x 100 L
Hauteur visible de la contre-marche : 16 cm
Dénivelé maximum : 2 marches - 32 cm
- ④ Terrasse en pavés de grès anciens.
Le bord de la terrasse est réalisé en bordures de grès / 15 H x 15 P x 100 L
Bancs en grès, assise en calcaire, bordure grès 15x15
- ⑤ Caniveau en grès anciens de récupération.
Le fil d'eau devra s'écouler sur le bord ou à l'axe du trottoir, en fonction des configurations et des niveaux de sol
- ⑥ Bordure de grès / 20 H x 30 P x 100 L
- ⑦ Bordure en grès / 15 h x 15 p x 100 l
- ⑧ Jardinière à aménager ou conserver.
Pour la végétalisation se rapprocher de Colette, artiste - paysagiste
- ⑨ Zone à paver avec joints engazonnés
- ⑩ Élément décoratif / signalétique 50 x 50 x 100
Voir détails d'aménagement particulier
- ⑪ Trottoir en pavés anciens
Largeur minimum 140 cm
- ⑫ Aménagement Avenue du Cimetière (2020) à reprendre : 15 m² env
dépose en conservation de pavés et bordures pour repose.
Un complément en pavés neufs et bordure dans aménagement 2020 à prévoir
- ⑬ Mobilier urbain :
Banc et poubelle en acier thermolaqué RAL7026
Modèle "Auvers" de chez HDNR
- ⑭ Enfouissement réseau de distribution électrique.
Nouvel éclairage à mettre en oeuvre.
Église : projecteur à déposer et reposer
Applicat type "Auvers" à poser
Spot encastré pour mise en valeur mur terrasse église
- ⑮ Chaussée en enrobé
- ⑯ Bornes cylindriques *Marré* existantes à reposer.
Alimentation à prévoir pour bornes escamotables.
Bornes carrées en calcaire à poser
Pour protection anti-stationnement





RÉHABILITATION ET EXTENSION DE LA MAISON DE L'ÎLE

Le projet s'oriente vers la réorganisation globale de la Maison de l'Île pour offrir de nouveaux espaces et programmes en accord avec les besoins des Auvernois.

Le bâtiment, rénové et agrandi, offrira des nouveaux espaces flexibles, polyvalents et vivants, capables d'évoluer dans le temps, d'accueillir de nombreuses activités et de nourrir l'échange intergénérationnel et social.

L'étude vise également la rénovation énergétique et la requalification du bâtiment, afin de le mettre en adéquation avec les objectifs d'économie d'énergie et de développement durable de la ville : l'empreinte environnementale des bâtiments sera ainsi durablement réduite.

Cet objectif se concrétise par l'amélioration thermique et énergétique des espaces intérieurs, par la mise en place de solutions durables de ventilation et chauffage, ainsi que par l'aménagement pérenne et inclusif des espaces extérieurs.

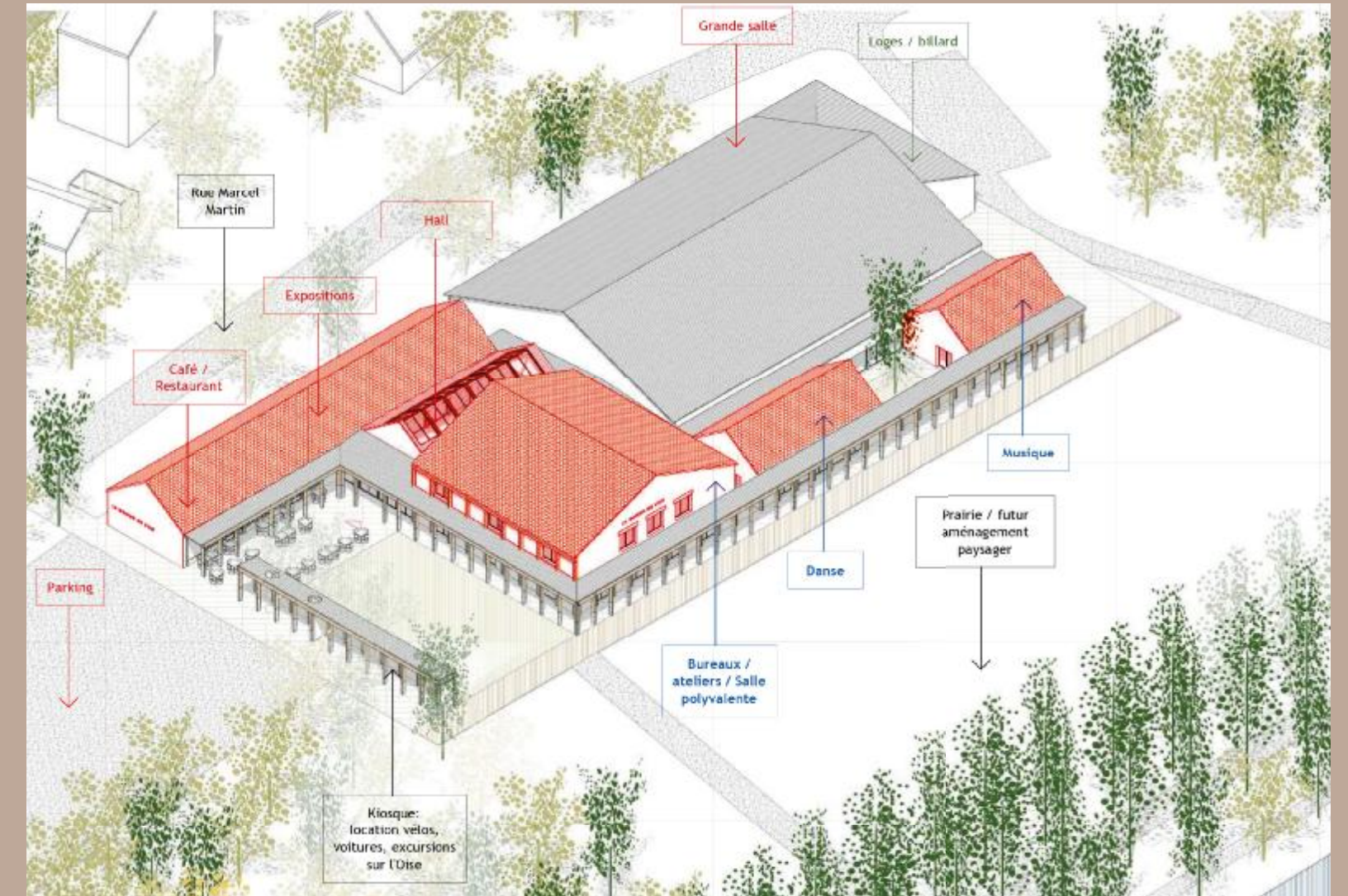


Le projet vise également l'intégration des espaces bâtis et paysagers dans le contexte des berges de l'Oise.

Il se nourrit de références tissées avec les bâtiments et espaces naturels aménagés qui ont historiquement trouvé leur emplacement le long des berges.

Les variations équilibrées entre espaces minéraux et espaces végétalisés donneront un équilibre au bâtiment tout en préservant les précieux éléments paysagers existants et historiques (rapport avec l'eau, forêt humide, chemins de halage arborés, peuplier), cela en favorisant la conservation de leur biodiversité.

Dans ce contexte, la Maison de l'Île deviendra un véritable nouveau pôle culturel et environnemental.





RÉHABILITATION DU MUSÉE DAUBIGNY

Le projet de réhabilitation du Musée et de ses annexes présente de multiples enjeux et objectifs :

1. Réorganisation globale du Musée, dans le but de :

- Améliorer l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite
- Mettre en sécurité les collections et réserves
- Répondre aux besoins ressortis des échanges avec les institutions

2. Rénovation énergétique et requalification des bâtiments, afin de les mettre en adéquation avec les objectifs d'économie d'énergie et de développement durable de la Ville, en réduisant l'empreinte environnementale des bâtiments, notamment ceux appartenant au domaine public.

Cet objectif se concrétise par la mise en œuvre de solutions durables d'amélioration thermique et énergétique des espaces du Musée, ainsi que par l'aménagement durable des espaces extérieurs.

3. Restructuration des bâtiments annexes de l'ancien Manoir des Colombières, aujourd'hui Musée Daubigny, qui s'inscrivent à plusieurs titres dans l'histoire du village en rappelant ses traditions rurales. Ceux-ci seront préservés, rénovés et reconvertis en lieux centraux du Musée.

Cette opération d'entretien du patrimoine historique et culturel de la ville permet d'inscrire l'ensemble du site au centre de cette articulation paysagère, entre les berges de l'Oise, le village «bas» et le plateau rural du Vexin.

Aussi, la valorisation des techniques de construction anciennes, la mise en place de matériaux traditionnels, naturels et locaux apporteront une cohérence avec l'architecture et le paysage d'Auvers.

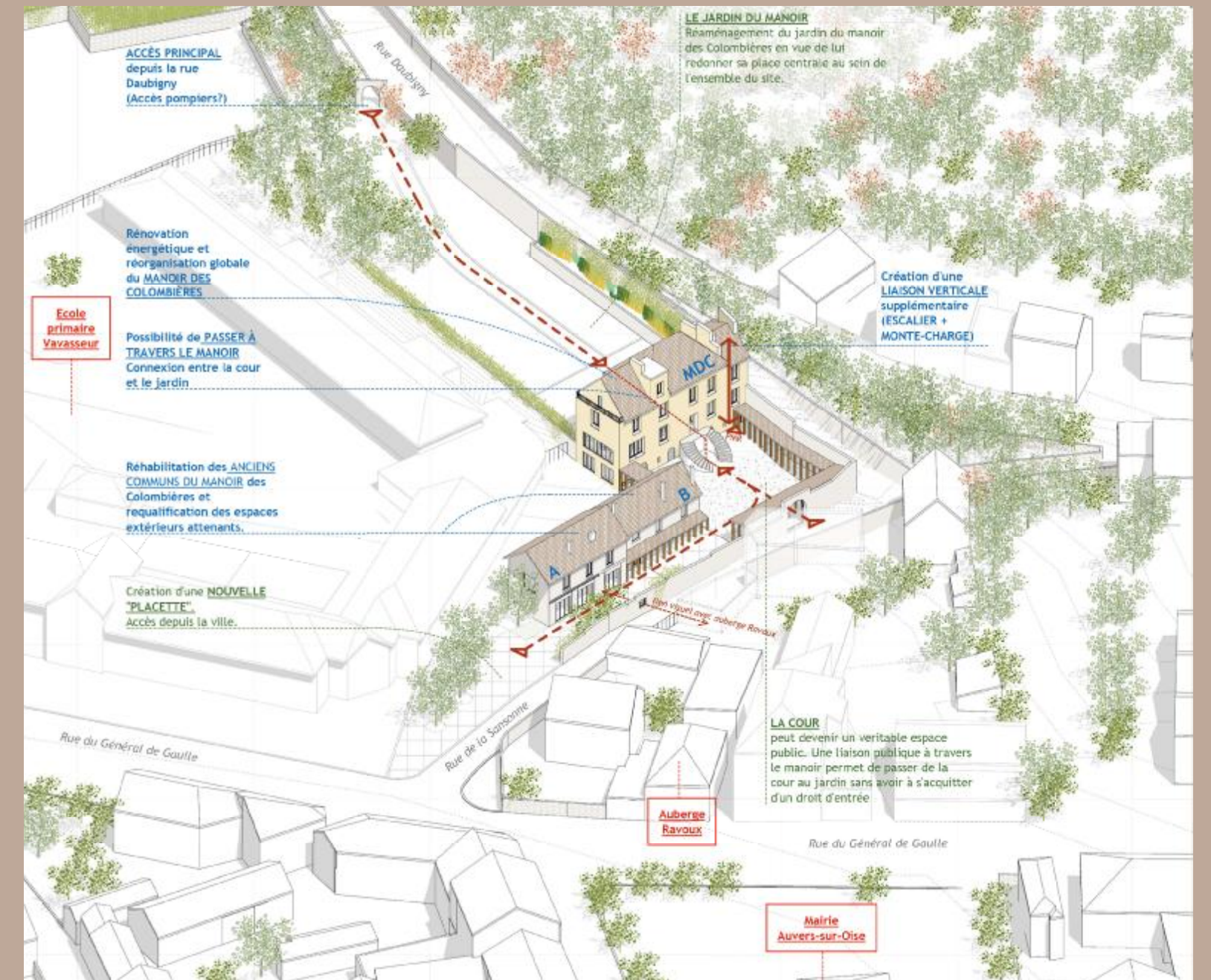
4. Les espaces extérieurs seront inscrits dans la nécessaire cohérence avec les abords du site et avec le système d'espaces publics du village et du territoire, à l'articulation entre l'Oise et le coteau montant vers le Vexin.

Le travail de réaménagement des espaces extérieurs permettra de les requalifier, en les préservant de l'artificialisation.

Les variations équilibrées entre espaces minéraux (la cour, les parcours...) et espaces végétalisés (jardin du Manoir, allée plantée de la rue de la Sansonne...) permettront de redonner à ces lieux une harmonie tout en préservant leur caractère paysager.

5. Ce projet accompagne l'engagement de la Ville en matière de développement culturel par la création d'espaces dédiés à la pédagogie, à la sensibilisation du public autour des collections permanentes et expositions temporaires. Ces nouvelles fonctions rendront possible la création d'emplois liés à la culture. L'aménagement du parcours favorisera, dans ce contexte, l'appropriation partagée et intergénérationnelle de la culture développée par le Musée.

6. Enfin, cette approche accompagne le projet scientifique et culturel du Musée Daubigny, qui a pour ambition d'en faire un lieu majeur pour la compréhension du pré-impressionnisme et des mouvements artistiques qu'il a fait naître.



LES GRANDS TRAVAUX

RESTAURATION DU MUR DU CIMETIÈRE

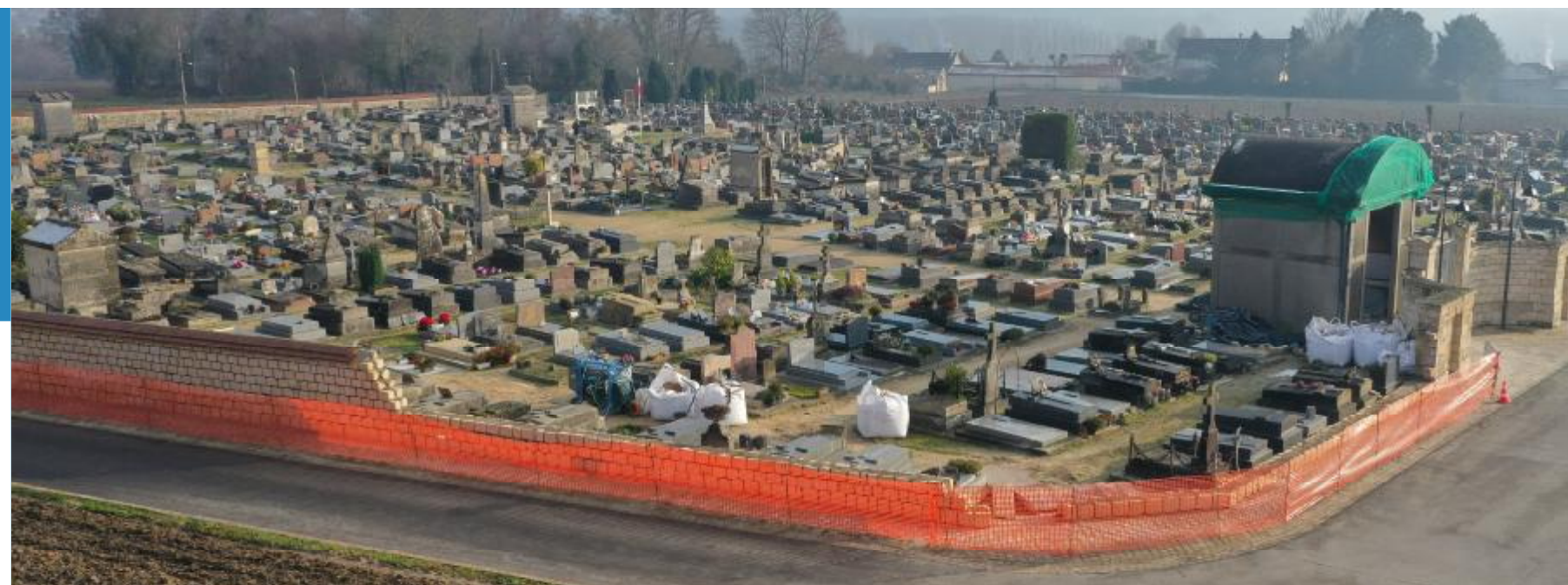
COUP DE CHAPEAUX AUX MAÇON DE LA VILLE !

A la suite de l'éboulement du mur de l'enceinte du Cimetière en septembre dernier, l'équipe des trois maçons de la ville, dirigée par José Pires, a dû démolir puis reconstruire en urgence le mur devenu dangereux pour la sécurité de tous.

Le mur en parpaing reconstitué, également très abîmé et dangereux, a dû être sécurisé puis démoli. Il est actuellement en cours de construction en pierre de taille issue de la carrière Violet à Nogent-sur-Oise. Chaque pierre est taillée à la main par les maçons.

Une réalisation de qualité exceptionnelle; nous avons une grande chance de posséder une équipe professionnelle au service de notre ville.

Un grand merci à nos maçons !



SCOLAIRE

NOUVEAU : RESTAURATION SCOLAIRE

Le marché de restauration actuel de nos écoles a pris fin au 31 décembre 2020.

C'était l'occasion pour notre commune de mettre en avant nos exigences d'une cuisine saine, de terroir et qui tienne compte du développement durable, lors de notre appel à marché, au mois d'octobre dernier.

Nous avons élaboré un Cahier des Clauses Techniques Particulières dans lequel nous avons placé au cœur des prestations, une cuisine issue de circuits labellisés respectant dès à présent les principes de la loi EGalim.

Ainsi, en ce qui concerne l'approvisionnement, la loi imposera au 1er janvier 2022, au moins 50% de produits de qualité et durables, dont au moins 20% de produits biologiques.

La loi EGalim interdit aussi l'utilisation du plastique depuis le 1er janvier 2020 et l'utilisation de contenant à usage unique pour la cuisson alimentaire au 1er janvier 2025.

Nous avons retenu API restauration pour son offre globale qualitative :

- Cuisine centrale à 40 km (Roissy), des produits locaux à moins de 100 km
- 1 produit BIO minimum par jour (20%)
- 70% de fabrication « maison », à base de produits bruts
- Des produits frais de saison
- 11 produits identifiés exclusivement en « bio »
- Une mise en avant des filières locales (7 produits identifiés et de saison)
- Suppression des barquettes en plastique, avec une livraison en bac inox
- Mise à disposition de tables de tri
- Mise à disposition de gourdes pour remplacer les bouteilles en plastique des repas pique-nique
- Calendrier d'animations culinaires mensuelles, d'outils pédagogiques de réduction des déchets
- Portail Web personnalisé

Le prestataire s'est rendu dans nos trois écoles début décembre avec leur diététicienne, afin de rencontrer les agents de cantine et pour découvrir nos locaux.

Le premier service de restauration aura lieu au retour des vacances le 04 janvier 2021.

Nous espérons que nos écoliers, leurs professeurs et les agents, seront satisfaits des repas équilibrés et variés que notre nouveau prestataire leur proposera !



AMÉLIORATION DE NOTRE CAPACITÉ DE RECYCLAGE EN MILIEU SCOLAIRE

Recycler est un procédé qui transforme (des déchets) des matières usées en de nouveaux produits pour prévenir le gaspillage, l'utilisation de nouvelles matières premières et d'énergie; tout en réduisant la pollution de l'air, de l'eau et des sols liés à l'incinération ou l'enfouissement.

A compter de janvier 2021, les 3 groupes scolaires seront équipés de bacs de collecte (ValOrbioCompost) :

- 2 bacs à l'école Vavasseur
- 2 bacs à l'école des Aulnaies
- 1 bac à l'école de Vavasseur

Les agents du service de restauration scolaire ont bénéficié d'une formation pour comprendre les multiples intérêts du recyclage des bio-déchets et des nombreux bienfaits de l'engagement de nos établissements scolaires.

Des tables de tri sont installées dans les cantines et les enfants seront sensibilisés aux pratiques de recyclage.

Les déchets organiques issus du monde de l'alimentation et de la restauration ne ressemblent à aucun autre. A l'inverse du plastique, du verre ou du carton, ils possèdent une faculté de fermentation qui les fait évoluer dans le temps.

Le recyclage mêle avec justesse bio-déchets hygiénisés, déchets verts, humidité et air. Les déchets sont alors dégradés petit à petit par la fonge et les micro-organismes pour devenir ainsi un amendement organique de qualité.

Le produit obtenu est utilisable en agriculture biologique, il améliore la qualité des sols en stimulant durablement l'activité biologique ainsi qu'en agissant sur la rétention d'eau et l'aération.

RETOUR SUR LA JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DE L'ENFANT (20/11/2020)

Dans le cadre de la journée Internationale des Droits de l'Enfant, une journée de sensibilisation autour de la maltraitance a été organisée dans toutes les écoles.

Les bénévoles de l'association "les maltraitances, moi j'en parle" accompagnés de Madame le Maire ont pu rencontrer 330 enfants du CE2 au CM2 qui étaient très attentifs. De nombreux échanges ont eu lieu et beaucoup de questions ont pu être posées.

PROCHAINE SENSIBILISATION EN 2021 : Dans les écoles de la Communauté de Communes.

www.les-maltraitances,moijenparle.fr



EXPÉRIMENTATION TERRITOIRES NUMÉRIQUES ÉDUCATIFS (TNE) DANS NOS ÉCOLES



L'expérimentation TNE concerne deux départements : l'Aisne et le Val d'Oise.

L'équipement de nos trois écoles est un projet pilote sur le territoire. Nos élèves ainsi que leurs enseignants vont bénéficier d'outils numériques performants et innovants.

Cette dotation de matériel sera accompagnée de ressources qui permettront de faire classe en présentiel et à distance, de solutions numériques et de contenus pédagogiques.

Les enseignants de nos écoles sont actuellement en phase de formation et bénéficient en exclusivité de moyens issus des Edtech, de l'académie et du réseau Canopé.

Le projet « Territoires numériques éducatifs » repose sur huit mesures en faveur de l'enseignement :

- Former tous les professeurs à l'hybridation de l'enseignement et des apprentissages
- Former les parents volontaires aux enjeux du numérique éducatif
- Mettre à disposition des professeurs un bouquet de services et de ressources en ligne via une plateforme
- Assurer un socle minimal d'équipement numérique pour les écoles élémentaires
- Équiper chaque classe (premier et second degrés) d'un kit d'enseignement hybride
- Permettre l'équipement des élèves des classes élémentaires en état de fracture numérique sous forme de prêt
- Équiper les nouveaux professeurs du premier et du second degré
- Évaluer le dispositif, en mesurant la pertinence et l'efficacité

La première phase de dotation concernera des classes de maternelle et d'élémentaire à Vavasseur et aux Aulnaies pour se poursuivre à l'école de Chaponval courant d'année.

L'Inspection Académique du Val d'Oise mettra à disposition des établissements scolaires :

10 tablettes par classe concernée / Des vidéoprojecteurs interactifs (VPI) avec ordinateurs / Des tableaux blancs / Des Écran Numérique Interactif (ENI) pour les maternelles / Des ordinateurs portables pour les enseignants / Des Kits robotiques / Des Webcams.

JEUNESSE

PERMANENCE DU SERVICE JEUNESSE AU COLLÈGE DAUBIGNY

Le Service Jeunesse anime les mardis et jeudis durant la pause méridienne des permanences au collège Daubigny. De nombreux échanges au travers de discussions, préventions, jeux de sociétés et mini-ateliers. Afin de respecter les règles sanitaires en vigueur, les permanences sont organisées en quatre créneaux horaires par petits groupes.



ACTIVITÉS À L'ESPACE JEUNES

Des nouvelles activités se sont déroulées pendant les vacances de Noël à l'Espace Jeunes.

- Grand jeu « Loup-Garou » pour savoir qui des villageois ou des Loups-Garous allaient être démasqués pour mener à bien le petit Village de Thiercelieu !
- Peinture sur textile, sacs, des casquettes et tee-shirts
- Activités sportives au gymnase

Laure et Luc vous attendent tout au long de l'année et vous préparent déjà un super programme pour les vacances de février. A bientôt !



ENTRETIEN DE NOTRE PATRIMOINE ARBORÉ

La période de plantation des arbres débute en novembre et se poursuit jusqu'en mars. Cette année encore, de nouvelles essences viendront enrichir le patrimoine arboré de notre commune.

Chaque fois que des arbres sont malades ou meurent, de nouveaux arbres les remplacent. Si l'arbre atteint est situé dans un alignement, il est indispensable de le remplacer par la même essence afin de garder une homogénéité. S'il se situe dans un parc ou dans un square, seul ce dernier pourra être remplacé par une autre essence.

En 2020 : 42 arbres ont été diagnostiqués par des spécialistes, 25 élagués, 11 taillés et 6 abattus. (Replantés au printemps).



JE JARDINE MON VILLAGE

L'opération " Je jardine mon village" s'est déroulée l'automne dernier avec un objectif particulier.

Au vu des étés de plus en plus chauds, nous nous sommes attachés à faire des plantations sur les murs exposés au sud, en particulier rue Gachet afin de réduire le rayonnement sur la voirie.

Cette technique est à suivre pour bénéficier de plus de fraîcheur au fur et à mesure que la végétation se développe. Cette opération est organisée en partenariat avec le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement du Val d'Oise).

Prochaines plantations courant mars, contact : Colette Brunelière (06 09 37 26 14)



AUVERS LANCE SON PLAN VÉLO !

Cette année, nous souhaitons développer un plan vélo dans notre ville; il s'articulera autour de trois axes forts :

- **Promouvoir l'usage du vélo dans les déplacements du quotidien**
- **Contribuer au maillage des itinéraires cyclables**
- **Développer des services (stationnement des vélos, ateliers de réparation, services de location...)**

La marche et le vélo sont des modes de déplacement peu onéreux, rapides, bénéfiques pour la santé et l'environnement. Ils constituent des outils précieux au service de la transition écologique.

Ce qui se fait déjà :

Certaines voies-partagées existent déjà, elles sont à sens unique pour les voitures, et à double sens pour les vélos : Rue de Cordeville, Rue du Moncel, Rue Daubigny, Rue de Léry, Rue Victor Hugo, Rue des carrières Notre Dame, Rue Gachet, Rue Neuve St Martin...

Plusieurs de ces aménagements ainsi que le tracé de la voie Paris-Londres s'inscrivent dans le projet du « Plan vélo d'Auvers ».

Le décret n° 2008-754 du 30 juillet 2008 précise : Une "zone de rencontre" est un espace où les piétons et les vélos peuvent circuler sur la chaussée et ont la priorité sur tous les véhicules .

Combien d'automobilistes s'arrêtent pour laisser passer un vélo?.

Dans les zones limitées à 30km/h, à sens unique pour les voitures, un vélo est autorisé à circuler à contre sens, il permet de bénéficier d'une meilleure visibilité, d'éviter les grands axes de circulation et de simplifier les itinéraires. Plusieurs rues présentent ces caractéristiques : Rue Rémy, rue Gachet...

Stationnement vélos :

Quelques parkings existent; il est prévu de les remplacer par des systèmes plus fonctionnels et de les multiplier à proximité de tous les sites remarquables et sensibles : Médiathèque, Mairie, gare, musées, guinguette, Église, Cimetière et "Chemin des Peintres".

Le plan vélo intégrera également le principe de relier les villes voisines avec les liaisons interurbaines (gares de Méry-sur-Oise et Butry-sur-Oise/Valmondois).



CADRE DE VIE

INFORMATIONS SUR LES COLLECTES DES DÉCHETS

Le syndicat Tri-Action est le service public qui gère la collecte et le traitement des déchets de neuf communes réparties sur trois communautés de communes qui représentent plus de 116 000 habitants.

Quelques chiffres pour notre commune :

- 1546 tonnes soit 224 Kg/hab/an de déchets résiduels
- 316 tonnes soit 46 Kg/Hab/an d'emballages et papiers
- 245 tonnes soit 36Kg/Hab/an de verres
- 827 tonnes soit 120 Kg/Hab/an de déchets végétaux
- 112 000 sacs pour 2358 jardins
- 239 tonnes soit 35 Kg/Hab./an d'objets encombrants

La déchèterie de Bessancourt a enregistré 3897 entrées. Les déchèteries mobiles représentent un total de 37,6 tonnes. 23% des maisons individuelles sont équipées en composteurs et un seul lombricomposteur a été fourni en 2019.

A quels endroits sont traités nos déchets ?

- Les déchets résiduels à l'usine d'incinération Auror'Environnement à Saint-Ouen l'Aumône
- Les emballages/papiers au centre de tri Véolia à Saint-Ouen l'Aumône
- Les papiers des administrations et écoles au centre de tri Suez Environnement à Gennevilliers
- Le verre au centre VERALIA de l'usine de Reims (51) et de Rozet Saint Albin (02)
- Les déchets verts à l'unité de compostage Auror'Environnement à Saint-Ouen l'Aumône
- Les encombrants au centre de tri Auror'Environnement à Saint-Ouen l'Aumône

Les encombrants :

Le ramassage concerne uniquement les articles domestiques et le mobilier.

Les produits de démolition, pots de peinture, pneus sont interdits. Le poids maximum par objet déposé ne doit pas dépasser 80 kg.

Les trois déchèteries mobiles mises en place dans l'année, permettent de rapporter tous les encombrants non concernés par les collectes. Celle de Bessancourt est accessible 7/7 jours, pour 16 passages par an.

Les sacs végétaux :

Distribution de mars à septembre aux services techniques.

La collecte commence le mercredi 7 avril. Les sacs, au nombre de six maximum, doivent être sortis la veille au soir et rester bien ouverts.

Pour toutes demandes de remplacement de vos conteneurs, vous pouvez appeler TRI-ACTION au 01 34 18 30 12.



TRI-ACTION



EAU POTABLE : En 2020, le prix de l'eau potable a baissé de 10 cts/m3.

Usine de Méry-sur-Oise : une qualité d'eau exceptionnelle !

L'eau de notre ville provient de l'usine de Méry-sur-Oise qui traite l'eau de l'Oise par nanofiltration. L'eau est filtrée sous pression à travers des membranes dont les pores ont un diamètre inférieur au milliardième de mètre.

L'eau produite présente une pureté exceptionnelle, débarrassée de tous virus, germes ou pesticides, et nécessitant moins de chloration avant sa mise en distribution.

Avant d'être envoyées dans le réseau, les eaux des deux filières de l'usine sont mélangées : 70 % d'eau nanofiltrée et 30 % d'eau issue de la filière biologique. **L'eau conserve ainsi une teneur satisfaisante en sels.**

Moins chlorée, elle est aussi moins dure; ce qui limite l'entartrage des appareils domestiques.

Le SEDIF (Syndicat des Eaux d'Ile-de-France) est un service public de l'eau potable, il assure la desserte en eau de 151 communes, dont Auvers-sur-Oise, réparties sur 7 départements d'Ile-de-France pour 4,6 millions d'usagers.

Le service de l'eau est administré par le SEDIF et assuré par VEOLIA Eau Ile-de-France, son délégataire.

Le prix du mètre cube se décompose en 3 parts :

- L'eau potable relevant du SEDIF, s'élève à **1,30 €**
- L'assainissement (collecte et traitement des eaux usées) dont le prix varie selon les communes : **3,20 €** à Auvers
- Les taxes et redevances destinées à des organismes publics d'État : **1 €**

INITIATIVE CITOYENNE "JE VEUX COURIR AU-VERT"

Le plogging est une activité de nettoyage citoyen qui associe jogging et ramassage de déchets.

En aout 2019, Nicolas LOUILLET, auversois passionné de course à pieds et sensible à l'environnement, a lancé "JE VEUX COURIR AU-VERT".

Un dimanche par mois, une trentaine de participants de 3 à 70 ans se retrouvent pour ramasser des déchets tout en pratiquant une activité sportive.

Ils alternent les sorties jogging, marches ou vélo afin d'attirer le plus grand nombre.

Les parcours sont différents chaque fois, longeant les bords de l'Oise, les chemins forestiers, sentes ou autres abords de bâtiments publics et municipaux.





MÉDIATHÈQUE, 1 AN DÉJÀ !

NOUVEAU : Inscriptions gratuites pour tous les habitants de la Communauté de Communes Sausseron-Impressionnistes.

Plusieurs nouveautés pour ce début d'année :

- Ouverture d'une petite boutique : cartes postales, gants, foulards, masques, magnets, mugs...
- Installation de meubles multimédia : bacs BD, jeux vidéo, albums jeunesse, mangas ...

Vous pourrez bientôt profiter en prêt sur place d'ordinateurs portables et de tablettes ainsi que de liseuses à emprunter.

Quelques chiffres pour 2020 :

- 896 abonnés
- 11 656 prêts
- 11 001 documents (livres, dvd, jeux vidéo, jeux société...)

Le livre et la bande dessinée sont les documents les plus plébiscités, 5 562 en 2020.

Le saviez-vous ? La Médiathèque fait partie du réseau RévOdoc (le réseau documentaire du Val d'Oise), piloté par la Bibliothèque Départementale du Val d'Oise.

En vous inscrivant à la Médiathèque, vous bénéficiez de l'accès au catalogue collectif des 75 bibliothèques et centres de documentation partenaires.

Site internet : <https://mediatheque.ville-auverssuroise.fr/>

Mail accueil : contact.mediatheque@ville-auverssuroise.fr

Tél. : 09-72-50-73-70

Horaires

Mardi : 10h-13h

Mercredi : 10h-13h / 14h-17h

Judi : 10h-13h / 14h-17h

Vendredi : 14h-20h (19h en période de couvre-feu)

Samedi : 10h-13h / 14h-17h

Dimanche : 10h-13h



PROGRAMME DE JANVIER À MARS (inscriptions obligatoires)

JANVIER

- Nuit de la lecture le vendredi 22 janvier de 18h30 à 19h/ pour un public familial
- Nuit de la lecture le dimanche 24 janvier de 11h30 à 12h/ pour un public familial
- Lecture de contes le mercredi 27 janvier pour les enfants de 0-3 ans de 10h30 à 11h/ pour les enfants de 3-6 ans de 11h15 à 12h
- Atelier d'écriture le dimanche 31 janvier de 10h30 à 12h30 / à partir de 9 ans
- Lecture de contes le samedi 6 février pour les pour les enfants de 0-3 ans de 10h30 à 11h/ pour les enfants de 3-6 ans de 11h15 à 12h
- Animation jeux de société le samedi 30 janvier de 11h à 12h/ pour les 5-6 ans.

FÉVRIER

- Animation jeux de société le mercredi 9 février de 14h30 à 16h/ pour les 7-9 ans.
- Le festival Auvers Noir, du 13 février au 7 mars (programmation à venir)

Festival images par images

Mercredi 3 mars

- 14h à 15h, animations (8 - 12 ans)
- 15h à 16h, animations (5 - 7 ans)
- 16h à 17h, animation " ton doudou " (1- 4 ans)

Samedi 13 mars

- 14h à 15h, animations (8 - 12 ans)
- 15h à 16h, animations (5 - 7 ans)
- 15h à 16h30, rentrée littéraire en partenariat avec la Librairie La 23ème Marche
- 16h à 17h, animation " ton doudou " (1- 4 ans)

RETOUR SUR LE 34ème SALON "LA PALETTE "

Invitée d'honneur : Édith Monti

Prix de la municipalité : Eric Marseille et Daniel Olivie

Merci aux organisateurs, en particulier à Dominique Forrière et aux artistes qui, au fil des années, ont fait de cette manifestation un grand moment de vie et de culture pour notre ville.

La municipalité remercie Édith Monti pour son don d'un tableau actuellement exposé en Mairie.



VIE MUNICIPALE



TOMBOLA AU PROFIT DE L'ASSOCIATION "AUTOUR DE WILLIAMS"

Les artistes, alliant la générosité à leur créativité, ont accepté de participer à une action en faveur de l'association "Autour des Williams", qui a pour but de faire connaître le syndrome de Williams et Beuren, maladie génétique rare touchant 3 000 personnes en France, et de lever des fonds pour la recherche médicale dans ce domaine.

Une tombola sera lancée au cours du vernissage de l'exposition « grandir » le 16 janvier 2021.

Les billets pourront être achetés jusqu'au mercredi 7 avril 2021 à minuit.

Les lots seront constitués de 25 œuvres d'art originales offertes par les artistes et seront visibles dans la galerie municipale d'art contemporain.

Le tirage au sort des gagnants aura lieu le samedi 10 avril à 16h.

Les gagnants seront informés par l'association Grap's, par téléphone ou mail.

Les lots seront à retirer à la galerie municipale, jusqu'à la fin de l'exposition le 18 avril 2021 à 17h30.

Les personnes ne pouvant venir retirer leur lot pendant cette période pourront contacter l'association Grap's, au 06 62 13 34 14, jusqu'au 30 avril 2021 pour convenir d'un rendez-vous.



BIENVENUE

La Municipalité est heureuse d'accueillir M. Xavier Pinel, technicien territorial qui a repris la Direction Générale des Services depuis le 4 janvier 2021. Notre commune s'efforce d'améliorer en permanence la qualité et l'efficacité de ses services publics.

Les élus et les agents municipaux travaillent tout au long de l'année pour faire fonctionner notre collectivité.

Conseiller, protéger, entretenir, orienter, aider, sont quelques-unes des multiples missions quotidiennes de nos services.

ÉTAT CIVIL

Naissances (2020)

09/09 Victoria POLL
19/09 Léon VOGEL
01/10 Mathéo BARDOUX
08/10 Agathe BOBINEAU-BARBARIN
12/10 Yulia SEDDIK
21/10 Elie GUILHAMON-CHAILLET
25/10 Isaure AZYME-BIGINI-LEGRAND
25/10 Ludovic YU
29/10 Raphaëlle DUPRESSOIR
30/10 Félix LEMOUSSU
08/11 Mathias MONTOUCHET
08/11 Zoé MORAIN
13/11 Malo GARNIER
17/11 Delnia ASADI
07/12 Kais BOCCARA
12/12 Noélie LETELLIER

PACS (2021)

08/01 Catherine DIEBLOT et Patrick Pommery

Mariages (2020)

26/09 Céline BIZET et Serge RIBEIRO
17/10 Marion CHATENET et Charlie INTILI
24/10 Garance BOUILLOT- BAGGIOLINI et Stéphane PHAM
21/12 Nathalie HOOCK et Francis MIGLIORE

Décès (2020)

22/09 DUBUCQ Eugène
23/09 GAROUX Laure née DEMOULIN
24/09 PONCE ZUNIGA José
28/09 CRESPO IGLESIAS Maryline née DUFETEL
29/09 SOPRANZI Jean-Pierre
07/10 DUBOIS Monique née CANTAREL
09/10 PINCHON Jacqueline
10/10 MARTIN Mireille née BOILOT

10/10 CHUPPÉ Alice née DIEZ-CAVADAS
19/10 BÉQUIN Valérie
21/10 BAYOT Thérèse née ADOLPHE DIT GENDREAU
26/10 BRETEUIL Micheline née BENOIT
31/10 SOIRAT Pierre
19/11 LEIBOVICI Michel
19/11 LESAFFRE Jacques
21/11 MALARET Marguerite née CHAUVET
29/11 BLANQUART Yvette née LELORRAIN
01/12 FOURNIGAUULT Alain
14/12 MILANGE Jean
23/12 SMAIL Ginette née ZIZARD
28/12 AQUINEAU Jacqueline née GALTIE
31/12 BIZART Hélène née BESNARD
01/01/2021 HASCOET Andrée née LAMBERT

Seul l'accord des familles nous permet de publier ces informations.

TRIBUNE LIBRE

Chères Auversoises
Chers Auversois,

En ce début d'année, le travail des élus majoritaires consiste à préparer le budget communal 2021.

Une fois de plus, grâce à notre gestion rigoureuse et efficace, nous trouverons les ressources nécessaires afin de payer l'injuste pénalité que nous subissons au regard de la loi SRU, tout en maintenant la qualité des services publics. En effet, il a été impossible de réaliser les 169 logements sociaux demandés entre 2019 et 2021.

Auvers-sur-Oise est dotée d'un patrimoine historique et culturel unique. Notre Commune est prise entre les exigences contradictoires de deux Ministères: d'une part, le Ministère de la Cohésion des Territoires qui nous impose 25% de logements d'ici 2025 (soit 488 logements sociaux) et, d'autre part, le Ministère de la Culture qui bloque pratiquement tous les projets de construction. A cela s'ajoutent les différents risques naturels et les fragilités de notre village.

Traiter différemment des situations différentes, c'est cela l'égalité républicaine !
A cette fin, la municipalité demandera l'exemption de l'obligation imposée par la loi SRU.

Auvers devra être considérée comme une ville soucieuse du respect des lois mais souhaite également que l'État tienne compte de ses spécificités et de ses contraintes afin de concilier l'égalité républicaine et un légitime principe d'équité.

Les élus majoritaires du groupe " Tous Unis Pour Auvers " vous souhaitent une bonne et heureuse année 2021 et ont hâte de vous retrouver lors d'événements dans notre ville de cœur, autour des valeurs de solidarité et du bien vivre ensemble.

Bien chaleureusement, les élus du groupe " Tous Unis Pour Auvers "

L'année 2020 a été, pour beaucoup d'entre nous, synonyme d'angoisse, de peur et de souffrance. Nous ne remercierons jamais assez ceux qui ont été en première ligne : les personnels soignants, des services publics et scolaires...

Nous avons une pensée particulière pour tous ceux qui se retrouvent isolés. Certains ont perdu un être cher, d'autres leur emploi, ou bien ne peuvent pas ouvrir leur établissement et sont aujourd'hui en précarité financière.

Pour cette nouvelle année, soyons solidaires. Aidons nos restaurateurs et cafetiers, soutenons tous nos artistes, qu'ils soient peintres, sculpteurs, musiciens, photographes, danseurs, acteurs, écrivains...

Que 2021 fasse une place de choix au sport, aux loisirs, à la culture. Que revivent sur notre territoire, les festivals de musique, que rouvrent les expositions artistiques et les musées, bref que vienne le retour à une vie normale et épanouie.

Au nom du groupe Auvers Autrement, je vous souhaite à tous une excellente année pleine de toutes ces promesses.

Alain Zimmermann

Région Île-de-France

COVID-19

TESTS PCR

PRISE EN CHARGE À 100%

VENEZ-VOUS FAIRE DÉPISTER GRATUITEMENT ET SANS RENDEZ-VOUS

La campagne de dépistage mobile de la COVID-19 lancée par la Région Île-de-France s'arrête dans votre commune.

RENDEZ-VOUS
Mercredi 27 janvier 2021
10h-17h Parking de la Maison de l'Île

AUVERS-SUR-OISE
VILLAGE D'ARTISTES

croix-rouge française
ars
RATP
Cortallanca

NON à la publicité et aux journaux d'annonces

STOP PUB

Réduisons vite nos déchets !

OUI à l'info des collectivités **Merci**

États-Unis • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET SOLIDAIRE

Coller un **STOP PUB** sur sa boîte aux lettres pour la protection de notre environnement, c'est environ 30 kilos de papiers annuels économisés et une consommation d'eau et d'énergie importante évitée.

En application des art. R634-2 du code pénal et L541-15-15 du code de l'environnement, il est désormais interdit de déposer des publicités, échantillons ou flyers d'informations commerciales dans une boîte aux lettres qui dispose d'un **STOP PUB**.

Hôtel de ville
17 rue du Général de Gaulle
94430 Auvers-sur-Oise
01 30 36 70 30

Directrice de la publication et création
Isabelle Mézières
Photos © Mézières, Ville
d'Auvers-sur-Oise, Véolia

Exécution et impression
N° d'imprimeur 104616 RC457 501146
Imprimé sur papier PEFC
(issu de la gestion durable de Forêts)
Ne pas jeter sur la voie publique